

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE FONT-ROMEUE – ODEILLO – VIA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT,

Le VINGT-QUATRE SEPTEMBRE à 18h00,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEUE – ODEILLO - VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire,

Date de la convocation : 18 Septembre 2020

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Loïc DOVAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Ayant pris part aux délibérations : 18

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARTIGUES Inès – M. DÉMELIN Jean-Louis – M. DESCLAUX Fabien – M. DOVAL Loïc – Mme GARRABE-POUGET Jeannine – Mme LARROZE Rachel - M. LATUTE Jean-Michel – Mme LEBECQ Michelle - Mme LE TOAN BARES PhongLan - M. LUNEAU Alain - Mme NOLIN Claire – M. PEREZ Julien – Mme PIERA Martine – M. RIFF Michel

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Rodolphe BOSSELUT - Mme OMAHSAN Faëza – Christine DELIAS – Serge PONSA

ABSENTE :

Mme Liliane NGUYEN

AVAIENT PROCURATION :

Inès ARTIGUES pour Rodolphe BOSSELUT - Jean-Michel LATUTE pour Faëza OMAHSAN
Alain LUNEAU pour Christine DELIAS Fabien DESCLAUX pour Serge PONSA

DEL-2020-135- REPONSE A L'APPEL A PROJET POUR LA REALISATION D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE (ABC)

1) CONTEXTE

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche **valorisant la biodiversité des territoires et sa prise en compte par les acteurs locaux grâce à l'acquisition et le partage de connaissances de cette biodiversité**. Il constitue notamment **un outil d'aide à la décision** pour les collectivités territoriales afin de préserver et valoriser le patrimoine naturel et sensibiliser les habitants à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.

Cette démarche est initiée depuis 2010 par le Ministère en charge de l'Environnement. En 2017, un premier appel à projets (AAP) est lancé par l'Agence française pour la biodiversité (AFB) afin de financer ces ABC. **En 2020, pour la quatrième année, l'Office français de la biodiversité (OFB, fusion de l'AFB et de l'ONCFS) propose un nouvel AAP pour soutenir ces ABC**. Il s'adresse prioritairement à des porteurs de projet de type communes ou structures intercommunales telles que les établissements publics de coopération intercommunale, les syndicats mixtes des parcs naturels régionaux (PNR), les établissements publics territoriaux de bassin...

Au total, entre 2017 et 2019, ce sont 1156 communes qui ont pu bénéficier d'un soutien financier de l'AFB, dans le cadre de 107 projets d'ABC.

2) OBJECTIFS DE L'ABC

Les objectifs des ABC sont multiples :

- **Apporter aux communes et intercommunalités une information naturaliste** suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une **intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs** notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme) ;
- **Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales ou intercommunales, les acteurs locaux** (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants ;
- **Impliquer les acteurs locaux** pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune ou de l'intercommunalité.

Les ABC aboutissent à différents livrables. Il est impératif d'élaborer la cartographie des enjeux sur laquelle s'appuieront les décideurs des territoires concernés. En parallèle, pour la valorisation des connaissances, volet indispensable de ces ABC, la commune mettra en œuvre des outils de sensibilisation (journée d'animation, livret, sentier d'interprétation) à destination d'un large public (habitants, vacanciers, socio-professionnels, enfants etc...).

3) APPEL A PROJETS DE L'OFB

Durant l'été, suite à la sollicitation de quatre communes du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes (Les Angles, Formiguères, Font-Romeu et Matemale), il a été proposé et validé, lors du bureau des Vice-Présidents du 3 septembre 2020, que le projet soit porté par le PNR PC. La subvention peut couvrir 80% du montant total, les 20% d'autofinancement restants seront à la charge des communes. L'appel à projet s'est clôturé le 15 septembre 2020 avec un accord de financement prévu pour le mois de novembre 2020 et des dépenses à prévoir sur le budget 2021.

4) PRESTATIONS ENVISAGEES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ABC SUR FONT-ROMEU – ODEILLO – VIA

Suite aux réflexions menées avec le Parc Naturel Régional, les actions envisagées dans le cadre de la mise en œuvre de l'ABC de Font-Romeu sont listées ci-dessous :

Partie 1 : Coordination et inventaires

Il s'agit des prestations communes pour chaque territoire.

- Coordination du projet (réunions avec les communes, organisation de copils, rédaction des ABC, coordination des prestations, relation avec les partenaires) ;
- Synthèse cartographique de l'ensemble des données naturalistes sur les communes;
- Synthèse des données chiroptères (chauves-souris) ;
- Compléments d'inventaires.

Partie 2 : Valorisation des ABC

Pour cette partie, chaque commune a pu choisir le type d'outil elle souhaite mettre en place pour valoriser son ABC. Il est à noter qu'il s'agit d'un axe important du projet.

- Sentier d'interprétation QR code;
- Sortie grand public;
- Réalisation de formations aux méthodologies d'inventaire;
- Mise en page de l'Atlas/graphisme et impressions (20);
- Présentation de la démarche aux habitants, sur le terrain;
- Information régulière sur les sites des mairies;
- Rédaction d'une plaquette communicante à destination du grand public;
- Projet pédagogique pour les enfants (école ou centre de loisirs à déterminer).

5) PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

La mise en œuvre de l'ABC pour la commune de Font-Romeu implique les dépenses suivantes :

DESCRIPTION	MONTANT (€)
Partie 1 : Coordination et inventaires	
Coordination, rédaction de l'atlas et restitution aux élus par les Réserves Naturelles	10 400
Synthèse des données naturalistes et cartographie par le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR)	1 680
Synthèse des données chauves-souris et une animation par commune	2 300
Compléments d'inventaires zones humides, insectes et flore par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon (CEN LR)	Pris en charge par le CEN LR
Partie 2 : Valorisation et communication des ABC	
Sentier d'interprétation QR code	4 970
Sortie grand public	500
Réalisation de formations aux méthodologies d'inventaire	840
Mise en page de l'Atlas/graphisme et impressions (20)	5 050
Présentation de la démarche aux habitants, sur le terrain	1 440
Information régulière sur les sites des mairies	1 440
Rédaction d'une plaquette communicante à destination du grand public	2 400
Projet pédagogique pour les enfants (école ou centre de loisirs à déterminer)	1 700
Total commune de Font-Romeu – Odeillo - Via	32 720

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financement ABC Font-Romeu – Odeillo – Via	
Office National de la Biodiversité (80%)	26 176 €
Autofinancement commune (20%)	6 544 €
Total	32 720 €

Le Conseil Municipal,
 Entendu le rapport de Monsieur le Maire ;
 Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents (Abstention : Jean-Louis DEMELIN) :

- 1) VALIDE le principe de l'opération.
- 2) DONNE L'AUTORISATION à Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à cette opération.
- 3) PREVOIT l'inscription des crédits nécessaires au budget 2021 de la commune.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Font-Romeu – Odeillo – Via,
Le 24 Septembre 2020

Le Maire,
Alain LUNEAU

